



Stabat Mater

Francis VONARB

Debout, la Mère de Dieu se tenait en larmes près de la croix où pendait son fils.

Un glaive transperça son âme gémissante, affligée et toute désolée.

Oh ! combien triste et affligée fut cette mère bénie d'un Fils unique.

Elle gémissait et soupirait, pieuse Mère, en voyant les peines de son divin fils.

Quel homme ne pleurerait en voyant la Mère du Christ en un tel supplice ?

Qui pourrait sans tristesse contempler la Mère du Christ s'affligeant avec son Fils ?

Pour les péchés de son peuple, elle le voyait livré aux tourments et déchiré par les fouets...

L'hymne du Stabat Mater est attribuée au moine franciscain Jacopone da Todi (+1306) et chantée entre les 14 stations du chemin de croix ainsi qu'aux offices nocturnes du vendredi de la Passion. Elle est devenue en 1727 séquence de la messe de la Fête des Sept Douleurs de la Vierge (15 septembre).

Le texte

Le poème comporte 10 strophes doubles de 6 vers chacune, avec des rimes disposées selon le schéma AABCCD. Il s'agit d'une contemplation des souffrances de la Vierge au pied de la croix, provoquant la compassion du fidèle. Cet accent dévotionnel de piété personnelle est étranger à l'hymnodie latine traditionnelle et se réclame de l'esprit franciscain ; aussi, l'attribution au Franciscain Jacopone de Todi paraît-elle vraisemblable.

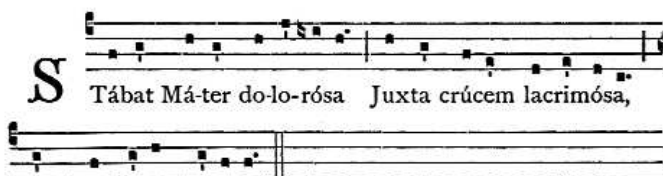
La musique

Ecrite dans le 6^e mode, la mélodie se limite aux trois vers de chaque demi-strophe et se caractérise par sa modalité majeure et son syllabisme rigoureux. Rien n'empêche de lui attribuer une ancienneté équivalente à celle du poème, bien que les premiers témoins notés soient très tardifs (XVIII^e siècle). Comme beaucoup d'autres chants très populaires, elle aura pu rester confinée à la tradition orale pendant plusieurs siècles.

Dès 1685 on la trouve paraphrasée à l'orgue par Nicolas Lebègue, puis Pierre Dandrieu. Franz Liszt l'utilisera à son tour dans l'oratorio *Christus* (1862-1872), puis dans *Via Crucis* (1879).

Il convient de signaler qu'une mélodie différente, propre à la fête des Douleurs de la Vierge, a été composée par Dom Fontaine, grand chantre de l'abbaye de Solesmes vers 1850 et officialisée en 1912 dans le *Graduale Romanum* édité par la Commission vaticane.

Par ailleurs, bon nombre de compositeurs de renom ont été inspirés par la naïveté dramatique du poème. Parmi les plus célèbres *Stabat Mater* figurent ceux de Josquin des Prés, Palestrina, Scarlatti, Pergolèse, Rossini, Verdi, Dvorak...



Dum pendébat Fí-li- us.

2. Cujus ánimam geméntem,
Contristátam et doléntem
Pertransívit gládius.

3. O quam tristis et afflícta
Fuit illa benedícta
Mater Unigéniti!

4. Quae moerébat et dolébat,
Pia Mater, dum vidébat
Nati poenas ínclyti.

5. Quis est homo qui non fíeret,
Matrem Christi si víderet
In tanto supplicio?

10. Fac ut árdeat cor meum
In amándo Christum Deum,
Ut sibi compláceam. Amen.

6. Quis non posset contristári,
Christi Matrem contemplári
Doléntem cum Fílio?

7. Pro peccátis suae gentis,
Vidit Jesum in torméntis,
Et flagéllis súbditum.

8. Vidit suum dulcem natum
Moriéndo desolátum,
Dum emísit spíritum.

9. Eia Mater, fons amóris,
Me sentire vim dolóris
Fac, ut tecum lúgeam.